

MONTRÉAL, VILLE DE LECTURE OU DE VILLÉGIATURE ?

L'Union des écrivaines et des écrivains québécois a pris connaissance avec un grand intérêt de la proposition de politique de développement culturel pour la ville de Montréal. D'entrée de jeu, nous tenons cependant à dire que, contrairement à ce qu'affirme le maire Gérald Tremblay dans son mot d'introduction, nous ne croyons pas que la culture « ajoute » de la valeur à une société. Bien au contraire, nous sommes persuadés que la culture « constitue » l'identité première d'une société, qu'elle est sa manière de s'incarner, qu'elle forme donc le noyau dur autour duquel d'autres éléments se greffent. Parce qu'elle représente cette valeur identitaire fondamentale, la culture ne sera jamais un bien de consommation parmi tant d'autres. De même, la cohésion sociale et la qualité de vie, dont il est aussi beaucoup question dans ce document, ne peuvent être qu'un effet collatéral de la culture, jamais ses objectifs premiers.

Quatre enjeux majeurs, explicite-t-on, ont inspiré le contenu du document de travail, soit l'accessibilité de la culture pour tous les citoyens, la qualité culturelle du cadre de vie, le soutien aux arts et à la culture et le rayonnement de Montréal. Quatre chantiers que nous aurions aimé voir apparaître dans un ordre différent, le soutien aux arts et à la culture nous semblant être la véritable priorité. Que « la qualité culturelle du cadre de vie », concept flou, le précède nous inquiète quelque peu.

Ces considérations d'ordre général étant dites, nous reprendrons maintenant les différentes sections du document en nous attardant davantage sur l'énoncé de certains engagements.

MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE : DÉJÀ UNE RÉALITÉ, TOUJOURS UN PROJET

Dans cette première section, nous nous sommes étonnés de découvrir un langage qu'on retrouve davantage sous la plume des promoteurs de croissance personnelle que chez des « analystes » culturels. Pour répondre à ceux qui objecteraient que nous exagérons la présence de cette sémantique déroutante et approximative, il suffira de citer l'extrait où il est affirmé haut et fort que « la dynamique culturelle montréalaise doit être considérée pour sa valeur d'épanouissement personnel... ». Voilà l'élément qui est jugé primordial ! Ce voisinage nous paraît tendancieux. En se modelant sur ces idéologies molles, les représentants de la Ville surfent sur l'air du temps. N'y a-t-il pas là danger de dérapage ? Que la participation se vive d'abord à l'échelle du quartier et de l'arrondissement, va toujours, mais on insiste et précise en poursuivant : « Qu'elle s'exprime par le loisir, l'art amateur ou la discussion des enjeux culturels, la participation à la vie culturelle contribue à l'épanouissement personnel et à l'affirmation de soi, mais aussi à l'intégration et à la cohésion sociales. » Voilà clairement exprimé le dangereux détournement de la vocation première de la culture, que nous signalions en introduction, un détournement qui implique une dilution du concept même de culture. « La culture n'est pas seulement un trésor de connaissances et de jouissances ; la culture est ouverture au monde, arrachement et construction de soi. » La définition proposée par l'écrivaine française Danièle Sallenave a le mérite d'insister sur la dimension du travail à accomplir pour acquérir une culture.

En fait, ce n'est qu'après avoir longuement étalé des priorités qu'on peut parfois qualifier de « fumeuses » qu'on finit enfin par dire que la participation à la vie culturelle stimule la

curiosité et la demande pour la culture professionnelle. À dire vrai, la dimension citoyenne ainsi enrubannée « d'affirmation de soi et d'épanouissement personnel » nous semble par trop envahissante et relègue dans l'ombre la culture professionnelle. Quant à l'arrimage de la pratique amateur avec la pratique professionnelle qui doit se faire – ce avec quoi nous sommes d'accord – encore là, les éléments nous semblent devoir s'inverser pour voyager davantage dans le sens d'une pratique professionnelle à une pratique amateur. De manière générale, l'accessibilité rime trop souvent ici avec amateurisme. Finalement, que l'« amélioration de la qualité de vie » soit décrite comme étant « le but ultime de l'action montréalaise » en matière de culture, il y a là, croyons-nous, une tangente à modifier pour ne pas s'enfermer dans de drôles d'ornières.

MONTREAL, MÉTROPOLE CULTURELLE : LA CULTURE AU CŒUR DU QUOTIDIEN

Cette deuxième section ouvre des perspectives nettement plus intéressantes, puisque c'est dans ce volet qu'on aborde le point crucial et névralgique des bibliothèques. Nous nous réjouissons que cette politique culturelle reconnaisse que les bibliothèques constituent un formidable outil de transmission du savoir. À cet égard, le développement des bibliothèques de quartier et des bibliothèques en général est primordial. Nous applaudissons donc au fait que, dans une perspective de démocratisation et de plus grande accessibilité aux arts et à la culture et au savoir, la Ville veuille tenter un rattrapage historique en effectuant une mise à niveau généralisée des bibliothèques. Dans ce domaine, il y a urgence depuis trop longtemps. Et nous rappelons aussi que pour que cette volonté se réalise, elle doit absolument s'accompagner d'un autre engagement : la formation et l'engagement de personnel spécialisé. Sans cette préoccupation de professionnaliser le milieu des bibliothèques, l'intention exprimée dans la politique se transformera en « bonne volonté » uniquement. Et de la bonne volonté... Qu'on ne

forme plus de bibliothécaires spécialisés pour le primaire, comme nous l'avons appris de la bouche de professeurs en bibliothéconomie qui ont témoigné lors des audiences tenues par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), sous prétexte qu'il n'y a plus de demande, voilà un état de fait que nous jugeons dramatique et qui doit être corrigé rapidement.

Par ailleurs, au détour de l'énoncé qui affirme que les « collections des bibliothèques doivent refléter la culture populaire aussi bien que classique », nous mettons la Ville en garde contre la braderie des collections qui représentent une partie importante de notre patrimoine. Si le reflet d'une culture populaire doit se faire, ce ne doit pas être au détriment de la culture dite classique, moins attirante parfois et peut-être moins « vendeuse ». Après l'amateurisme, c'est ici au tour de « populaire » à rimer avec « accessibilité ». Il faudrait aussi veiller à ce que les ouvrages en location qu'on offre aux usagés, généralement les succès de librairie, ne prolifèrent pas, les ayants droit ne recevant aucune redevance sur le montant que la Ville encaisse en louant l'exemplaire d'un livre. Bien que le débat autour de cette question reste à faire, nous jugeons cette pratique amoralisée. Il y a là une question de principe qui se trouve violée. Quant à l'agrandissement des locaux, dans certains cas nécessaire, espérons que le contenu sera privilégié au contenant, que la folie du béton ne s'emparera pas des administrateurs.

Puisqu'il est ici question de lieu de savoir et de diffusion du savoir, de même que de nouveaux locaux qui pourraient être érigés, nous rappelons que l'UNEQ appuie sans équivoque la création d'une Maison de la poésie sur le territoire de l'île de Montréal. Cette nouvelle institution apporterait un complément essentiel aux bibliothèques et aux maisons de la culture, contribuerait à l'enrichissement de la vie littéraire, tout en apportant un soutien capital au développement du Marché de la poésie. Au moment de déposer une politique culturelle, il

pourrait être intéressant de voir se concrétiser ce projet riche pour les créateurs et les citoyens, projet déjà présenté aux différentes instances gouvernementales.

Au cinquième engagement, parmi les différents moyens énumérés pour démocratiser et promouvoir des activités culturelles, la proposition qui parle de « faire mieux connaître les jeunes artistes professionnels en appuyant la recherche artistique montréalaise » nous semble proposer l'avenue la plus intéressante. De même qu'au sixième engagement, lorsque la Ville se propose de soutenir le loisir culturel et la pratique artistique amateur « en valorisant et privilégiant le partenariat et la contribution des artistes professionnels et autres experts reconnus pour une mise en commun des ressources », nous rappelons que de nombreuses associations littéraires, dont l'UNEQ, cumulent dans ce domaine des expériences diverses et qu'à cet égard elles constituent des partenaires particulièrement bien outillés, avec qui la Ville devrait collaborer davantage.

« La Ville s'engage à recommander de mettre en œuvre un programme de reconnaissance culturelle dans les conseils d'arrondissement. » Bien que nous sachions que les arrondissements sont autonomes, le douzième engagement, tel qu'on peut le lire, prend des airs de vœu pieu. Ne pourrait-on y ajouter un élément plus contraignant ? Quant au dix-septième engagement qui vise à promouvoir la Ville à se doter d'une signalisation cohérente pour repérer les éléments patrimoniaux et culturels, nous croyons que cette initiative simple et relativement peu coûteuse aurait dû être mise sur pied depuis longtemps et qu'elle sera appréciée tant par les touristes que par les résidents.

MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE : LA CULTURE ET CEUX QUI LA FONT

On aborde ici l'épineuse question du budget. Si la confirmation de l'autonomie juridique du Conseil des arts, telle qu'énoncée au dix-neuvième engagement, nous semble particulièrement importante, nous retenons également le fait que la Communauté métropolitaine de Montréal ne participe pas suffisamment au financement des grandes institutions montréalaises. De même, la Ville de Montréal, avec ses 2,1 %, reste bien en deçà de la moyenne des villes canadiennes, qui est de 4,9 %. Il s'agit de plus de la moitié moins. Un écart qui est énorme. Replacée dans cette perspective, l'augmentation de l'enveloppe du Conseil des arts est nettement moins enthousiasmante qu'elle n'en a l'air. Le budget du Conseil passera, dit-on, à dix millions en 2005. Dix millions, ce n'est pas suffisant pour une ville qui veut jouer la carte internationale !

Car cette carte, la Ville a bel et bien l'Intention de la jouer, puisqu'elle dit vouloir soutenir les festivals et les grands événements. Sauf que le développement du « Quartier des spectacles » et d'une « Place des festivals » ne nous semble pas tant viser l'enjeu culturel que des enjeux dont les impacts concernent davantage l'urbanisme et le tourisme. Soutenir les grands festivals, nous ne sommes pas contre. Mais il importe que « la Ville reconnaisse et consolide la multiplicité des pratiques et des lieux culturels tout au long de l'année, sur l'ensemble de son territoire¹. » Ce serait une erreur que les véritables investissements majeurs de la Ville soient réservés à l'industrie culturelle au détriment des créateurs et des artistes professionnels eux-mêmes. Rien ne sert de défendre la place de la culture dans l'économie, si cette économie détourne la culture de son sens. Ce n'est pas l'économie qui donne un sens à la culture, mais la culture qui donne un

¹ Pierre Macduff, « Le Sommet de Montréal : Une supercherie pour les arts et les artistes », *Le Devoir*, 3 février 2003, p. A-7.

sens à l'économie ! Dans cette même logique, nous croyons qu'on pourrait exiger des organismes culturels qui demandent des subventions pour leurs événements de prévoir obligatoirement dans leur formulaire de demande – en en faisant un critère formel –, un montant spécifiquement réservé à la rémunération des artistes professionnels et des créateurs.

En ce qui concerne les subsides plus particulièrement consacrés à la littérature, nous voulons rappeler que, à l'automne 2003, l'UNEQ a déjà attiré l'attention du Conseil des arts sur le fait que dans le total des subventions accordées pour le « secteur littérature », près de 43 % de ce montant sont accordés à des périodiques culturels dont la vocation n'a strictement rien de littéraire. Nous ne souhaitons évidemment pas la suppression de ces subventions à ces périodiques, mais nous désirons que leur financement soit assuré à même l'enveloppe dévolue à leur discipline respective. Nous croyons qu'il serait plus qu'opportun de revoir cette politique qui empêche le secteur littérature de recevoir pleinement les sommes qui lui sont destinées. Le président du Conseil, monsieur Maurice Forget, s'est dit, à l'époque, sensible à notre demande, en nous précisant que le comité sectoriel devait examiner la question. Sauf que, depuis, rien n'a bougé et nous ignorons toujours comment la réflexion a évolué en ce sens.

MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE : ICI ET AILLEURS

L'UNEQ se réjouit que les élus municipaux, tout en maintenant la qualité du dialogue des cultures, veuillent s'acquitter de leurs obligations en cette matière en formulant au trentième engagement que « la Ville s'engage à se donner une politique linguistique considérant Montréal comme une métropole culturelle dont la langue commune est le français, tout en s'assurant que les services municipaux à l'intention des citoyens anglophones soient rendus dans leur langue ».

Cette nouvelle vision de la Ville – c’est aussi de courage politique qu’il faut parler – est un pas immense sur le chemin de l’affirmation et de la défense du fait français à Montréal. Les élus ont enfin compris ce que l’UNEQ a toujours dit : Montréal est une ville internationale de langue française², et cette ville a la responsabilité de ne pas entraver l’épanouissement de la langue française sur son propre territoire. La langue française est un patrimoine vivant et universel dont Montréal est un des dépositaires. Supprimez cette langue française à Montréal, et la Ville perd sa signature.

Et s’il est vrai que l’inclusion est un des plus grands défis de Montréal, comme on l’énonce au trente et unième engagement, l’engagement qui suit, soit le trente-deuxième, propose quant à lui « l’élaboration d’un programme d’aide financière aux événements culturels mettant en valeur la diversité ethnoculturelle montréalaise et le patrimoine et les traditions populaires des communautés ethnoculturelles ». L’UNEQ attire l’attention sur le fait que l’institutionnalisation des diversités ethnoculturelles présente un danger de ghettoïsation. Sur quels critères s’appuiera la Ville pour justifier le non-financement d’un groupe ou d’un événement ethnoculturel, par rapport à d’autres groupes ou événements qui, eux, seront financés ? Utilisera-t-elle des critères fondés sur le professionnalisme artistique des individus, sur la reconnaissance institutionnelle des compagnies, ou des critères basés sur la langue, la religion, l’influence politique et financière d’une communauté au sein de la cité ?

En janvier 1988, dans le mémoire que nous avons soumis à la Commission permanente du développement culturel du Conseil municipal de la ville de Montréal, intitulé *Pour une politique montréalaise du développement culturel*, nous alertions déjà les autorités municipales à

² Titre du mémoire que l’UNEQ a présenté le 15 mai 2004 à l’Office de consultation publique de Montréal.

propos de ce danger : « Le maintien de l'identité ethnique et sa promotion sont une conséquence de l'idéologie du multiculturalisme, laquelle considère la culture québécoise comme une culture minoritaire. Or, ce maintien fausse le rapport à la démocratie et à la société de référence – ici le Québec français, ici Montréal – dans laquelle les immigrants s'inscrivent. Tout effort d'intégration est ainsi perverti à la faveur d'une ambiguïté malsaine, d'où découle une identité nationale mal comprise dont l'effet conduit trop souvent à une dualisation stérile du Québec. »

Au trente-troisième engagement, la Ville dit vouloir soutenir l'accueil d'artistes, de productions et d'expositions identifiés aux différentes régions du Québec. Cette proposition intéressante pourrait se concrétiser si, à l'image de ceux du Conseil des arts et des lettres du Québec et des villes de Québec et de Trois-Rivières (par l'entremise du Festival international de la poésie), la ville de Montréal disposait d'un studio pour accueillir ces artistes à des taux préférentiels, assurant ainsi une meilleure circulation des idées et des productions.

MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE : TOUS SOLIDAIRES !

C'est dans ce chapitre qu'on trouve l'engagement à créer un Conseil consultatif de la culture de Montréal. L'UNEQ veut mettre la Ville en garde contre la création d'une structure supplémentaire. Le Conseil des arts, le Service de la culture et Culture Montréal existent déjà. Nous croyons qu'il est plus important pour l'instant de rallier à la politique de Montréal d'autres acteurs, tels les commissions scolaires et la Communauté métropolitaine de Montréal. Les efforts faits en ce sens nous semblent plus judicieux et plus urgents que la création d'une nouvelle structure.

De manière générale, cette section déborde de vœux pieux et de bonnes intentions en regard des appuis souhaités. Il est pourtant clair que les liens avec les différents acteurs ne pourront être créés que par une synergie véritable que la Ville aura su instaurer. De même, la Ville ne peut demander, comme elle le fait au quarantième engagement, que « les créateurs, artistes, entrepreneurs et autres leaders culturels montréalais s’engagent, en plus de continuer à incarner, chacun à sa manière, le dynamisme culturel de Montréal, à appuyer et illustrer la fonction d’intégration sociale de la culture en participant au parrainage d’initiatives locales de valorisation de la culture ». Les créateurs et les artistes, les milieux d’affaires, les médias et les gouvernements, les citoyens et les entreprises : la Ville de Montréal ne peut contraindre personne. Et surtout pas les créateurs qui sont d’abord et avant tout engagés envers eux-mêmes. Cette rhétorique malheureuse est à revoir.

CONCLUSION

Que la Ville de Montréal veuille faire de la culture la cause de tous demeure un objectif louable, certes, mais nous tenons à dire que ce résultat ne doit pas être obtenu à rabais, c’est-à-dire en vulgarisant et en démocratisant à outrance. Car s’il y a un élément qui ressort clairement à la lecture de ce document, c’est que la Ville place le citoyen au cœur de son action culturelle. Cette approche citoyenne délimite cependant assez mal la place des créateurs et des artistes professionnels dans les énoncés de cette politique culturelle et laisse une place prépondérante à la pratique artistique amateur. Il est d’ailleurs symptomatique de ne retrouver que rarement dans le document le mot ART, sinon quand on parle des Conseils des arts d’Ottawa, de Québec ou de Montréal. Ce n’est pas vrai que tout ce qui bouge dans cette ville puisse être, *ipso facto*, considéré comme « culturel » ou « ARTistique ». Il serait également illusoire de penser que la

culture « amateur » puisse constituer le moteur du développement économique de Montréal. Il y aurait là un contresens considérable. En fait, et ce n'est pas vraiment nouveau, le document de la ville de Montréal entretient une certaine confusion entre culture et loisir. Confusion qu'il faut absolument dissiper, car elle peut avoir des conséquences particulièrement fâcheuses lorsqu'il s'agit de distribuer une aide financière dont on sait qu'elle ne vient jamais satisfaire que les besoins les plus criants. Force nous est de constater une fois de plus l'influence prépondérante de cette vision « citoyenne » globale du développement de la culture à Montréal.

Mémoire présenté par l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) à l'Office de consultation publique de Montréal, le 11 février 2005, sur le projet de *Politique de développement culturel pour la ville de Montréal*.